



## Île de La Réunion

### Canne à sucre

### Septembre 2024

**Directeur de publication :** Frédéric Vienne, Président de la Chambre d'agriculture de La Réunion  
24, rue de la source - B 134 - 97463 St-Denis Cedex - Tél : 0262 94 25 94 - Fax : 0262 21 06 17

**Animateur filière et rédacteur :** Joseph ANTOIR

**Animateur interfilière :** Romuald FONTAINE

**Comité de rédaction :** Chambre d'agriculture, Direction de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt, Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles, Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail - Laboratoire de la Santé des Végétaux.

**Crédits photos (sauf mention contraire) :** Joseph Antoir, Chambre d'Agriculture

**Membres associés au réseau d'épidémiosurveillance :** Anafruit, ArmeFlor, Association des Vergers de l'Ouest, Cirad, CTICS, EPLEFPA de St-Paul, eRcane, GAB Réunion, SCA Coop Ananas, SCA Fruits de La Réunion, SCA Terre Bourbon, SCA Vivéa, SICA TR, TEREOS.

#### A retenir :

**Météorologie :** en septembre, la pluviométrie est globalement inférieure aux moyennes décennales de l'ordre de - 17 % en moins sur toute l'Île.

**Borer ponctué (*Chilo sacchariphagus*) :** les attaques de borer ponctué continuent à sévir sur les parcelles non récoltées.

**Borer rose (*Sesamia calamistis*) :** pas de présence sur les parcelles du réseau. La levée des plants est favorable aux attaques de borer. À surveiller.

**Noctuelle défoliatrice (*Leucania pseudoloreyi*) :** pas de présence sur les parcelles du réseau. La levée des plants est favorable aux attaques de noctuelle. À surveiller.

**Adventices :** la pression des adventices est faible en milieu de campagne. Le paillage stoppe ou ralentit leurs progressions. Méthodes alternatives appliquées par les agriculteurs du réseau DEPHY Ferme.

**Actualités :** point du plan de relance en canne à sucre.

## Météorologie

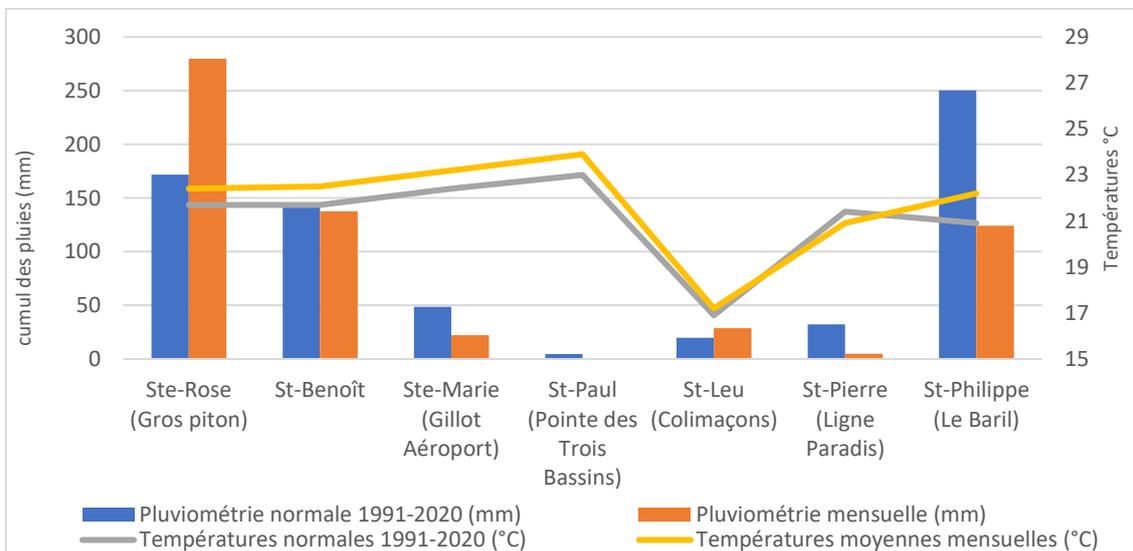
Relevés du mois de septembre 2024 comparés aux moyennes normales (1991-2020) du mois de septembre (Données météo France)

Poste	EST		NORD	OUEST		SUD	
	Ste-Rose (Gros piton)	St-Benoît	Ste-Marie (Gillot Aéroport)	Pointe des Trois Bassins	St-Leu (Colimaçons)	St-Pierre (Ligne Paradis)	St-Philippe (Le Baril)
Pluviométrie normale 1991-2020 (mm)	171,7	144,8	48,5	4,7	19,8	32,3	250,3
Pluviométrie mensuelle (mm)	<b>279,7</b>	<b>137,6</b>	<b>22,2</b>	<b>0</b>	<b>28,8</b>	<b>5</b>	<b>124,2</b>
Pluviométrie : écart à la normale (%)	<b>+ 63 %</b>	<b>- 5 %</b>	<b>- 54 %</b>	<b>- 100 %</b>	<b>+ 45 %</b>	<b>- 85 %</b>	<b>- 50 %</b>
Nbre de journées pluvieuses (j)	<b>17</b>	<b>10</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>13</b>
Températures normales 1991-2020 (°C)	21,7	21,7	22,4	23	16,9	21,4	20,9
Températures moyennes mensuelles (°C)	<b>22,4</b>	<b>22,5</b>	<b>23,2</b>	<b>23,9</b>	<b>17,2</b>	<b>20,9</b>	<b>22,2</b>
Températures : écart à la normale (°C)	<b>+ 0,7</b>	<b>+ 0,8</b>	<b>+ 0,8</b>	<b>+ 0,9</b>	<b>+ 0,3</b>	<b>- 0,5</b>	<b>+ 1,3</b>

Les températures du mois de septembre 2024 ont été plus chaudes que les moyennes normales 1991-2020 dans l'ensemble de l'Île. Cependant, le mois de septembre 2024 est plus frais de - 0,93 °C en moyenne que septembre 2023 sur les stations suivies.

La pluviométrie sur l'ensemble de l'Île a été inférieure de 65 mm (- 17 %) par rapport aux moyennes normales 1991-2020. Elles ont été inférieures aux moyennes normales dans le Nord (- 54 %) et dans le Sud (- 54 %). Mais supérieures aux moyennes normales dans l'Est (+ 32 %) et dans l'Ouest (+ 18 %). En moyenne, ce mois de septembre 2024 est plus pluvieux que septembre 2023 avec un bénéfice de 94 mm relevé (+ 44 %) sur les stations suivies.

Relevés de septembre 2024, comparés aux moyennes normales (1991-2020) du mois de septembre.



# Phénologie

Suivi du stade végétatif de la canne sur des parcelles au mois de septembre 2024.

Parcelle	Commune	Lieu-dit	Altitude (m)	Variété	Date de récolte	Stade
P1	Petite-Île	Le Chemin Jessy	450	R585	Mi-août 2024	Levée
P2*	Saint-Pierre	Ravine des Cabris	194	R575	Mi-août 2024	Levée
P4	Saint-Philippe	Le Baril	49	R570	Début août 2024	Levée
P5	Sainte-Rose	Bonne Espérance	65	R570	Mi-août 2024	Levée
P7	Sainte-Suzanne	Bassin Bœuf	550	R585	Fin août 2024	Levée

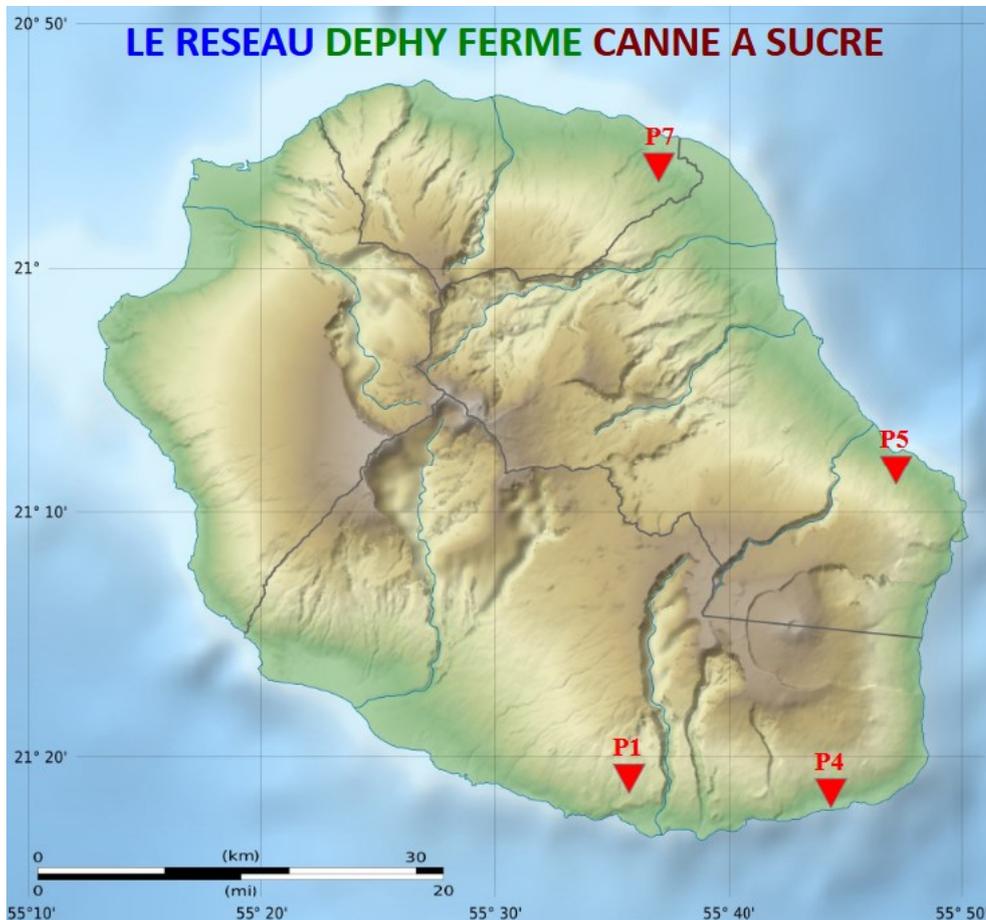
\* : la P2 quitte le réseau épidémiosurveillance cette année pour cause d'arrêt définitive de la culture canne à sucre.

## État phytosanitaire des cultures

- Canne à sucre

Répartition des parcelles de canne en 2024.

Dans le cadre du réseau d'épidémiosurveillance, des observations sont réalisées tous les mois sur 4 parcelles réparties sur l'ensemble de l'île. Cette surveillance biologique concerne les bioagresseurs, dont les adventices. Les périodes d'observation sont adaptées en fonction de la région et du type de ravageurs et d'adventices. Celles-ci se font, soit par comptage, soit par notation de présence ou d'absence.



## État phytosanitaire des parcelles de canne face aux bioagresseurs au mois de septembre 2024.

Bioagresseurs	Situation des parcelles	Seuil de risque	Évaluation des risques
Borer rose ( <i>Sesamia calamistis</i> )	P1, P4, P5 et P7 : 0 %	20 % de « cœurs morts »	<b>Risque moyen</b> : les cannes récoltées en début de campagne font leurs premiers rejets qui sont encore trop petits pour être attaqués.
Borer ponctué ( <i>Chilo sacchariphagus</i> )	P1, P4, P5 et P7 : 0 %	> 50 % de tiges attaquées	<b>Risque élevé</b> : attention, le stade phénologique des plants est propice aux attaques de borer ponctué sur les parcelles non récoltées.
Noctuelle défoliatrice ( <i>Leucania pseudoloreyi</i> )	P1, P4, P5 et P7 : 0 %	> 50 % de feuilles attaquées	<b>Risque faible</b> : pas encore d'attaque à signaler sur les parcelles suivies mais des observations de dégâts hors réseau peuvent être constatés. Il faut rester vigilant sur les prochains mois pour les parcelles en levée.
Cochenilles ( <i>Saccharicoccus sacchari</i> , <i>Aulacaspis tegalensis</i> , <i>Dysmicoccus boninsis</i> )	P1, P4, P5 et P7 : 0 %	> 50 % des tiges attaquées	<b>Risque moyen</b> : pas d'attaques sur le réseau. Mais attention, les stades phénologiques de maturation sont propices à la présence de cochenilles.
Rat ( <i>Rattus</i> sp.)	P1, P4, P5 et P7 : aucun dégât	Difficile à déterminer	<b>Risque moyen</b> : les parcelles non récoltées sont quasiment toutes au stade de maturation et les cannes gorgées de sucre attirent de plus en plus les rats. Notamment des variétés de cannes riches en sucre telles que la R579 de début de campagne. Participez aux campagnes de dératisation.
Thrips ( <i>Fulmekiola serrata</i> )	P1, P4, P5 et P7 : 0 %	Difficile à déterminer > 50 % de tiges attaquées	<b>Risque moyen</b> : les thrips prolifèrent dans le cœur des feuilles enroulées.

**Risque nul** : pas de pression des bioagresseurs

**Risque moyen** : présence de bioagresseurs avec possible impact sur culture

**Risque faible** : possibilité de présence, mais pas d'impact sur culture

**Risque élevé** : bioagresseurs présents avec impact certain sur culture

### Gestion alternative des bio-agresseurs



Le borer rose n'est pas encore présent sur les parcelles récoltées du réseau. Le stade à risque est passé sur les parcelles hors réseau. Il faut rester vigilant sur les parcelles déjà récoltées qui ne sont pas encore attaquées, mais qui peuvent subir des attaques dans les mois qui suivent la levée.



Les borers ponctué ne sont plus présents sur les parcelles du réseau dû aux récoltes des tiges de canne à sucre. Hors réseau, pour les parcelles atteintes une méthode alternative à base d'*Erianthus* existe contre ce foreur. **Il faut prioriser la récolte sur les parcelles les plus atteintes** (Cf [fiche phytosanitaire](#)). Les parcelles hors réseau de fin de campagne qui sont encore en maturation peuvent être attaquées.



Les cochenilles ne sont plus présentes sur les parcelles du réseau dû aux récoltes des tiges de canne à sucre. Les cochenilles sont localisées au niveau des nœuds. **Il faut retirer les feuilles sèches sur les tiges pour pouvoir les observer et les mettre à la vue des auxiliaires (Micro-guêpes, coccinelles, oiseaux, araignées...).** Plus d'informations sur l'épillage : [ICI](#). En 1 mois, le travail commence déjà à être visible.



Disparition des thrips sur les parcelles récoltées. **Ils peuvent empêcher la feuille de se dérouler correctement si les attaques sont importantes.**



**Symbole des méthodes de lutte biologique respectueuse de l'environnement, la santé l'eau et le sol.**



Les noctuelles n'attaquent plus les cannes à sucre au stade de croissance et maturité. Les noctuelles peuvent être un danger sur les parcelles récoltées de début de campagne. Attention à leurs retours sur les rejets car elles se nourrissent des petites feuilles tendres, provoquant des défoliations importantes et un retard certain sur la croissance. La surveillance fréquente de vos parcelles pour détecter les signes précoces d'infestation, peut contribuer à la prévention des attaques de noctuelles. **Un traitement biologique à base de *Bacillus thuringiensis* est possible** (voir sur <https://ephy.anses.fr/> ou auprès de votre conseiller pour les préconisations d'emploi). B

## Plante piège d'*Erianthus arundinaceus* contre les borers ponctuels



B Boutures d'1 œil d'*Erianthus* à mettre en godet avec du terreau à replanter tous les 50 m en bordure de champs



Boutures en godet (1 œil) pour assurer un développement optimal avec du terreau



Les rats seront de plus en plus attirés par les cannes qui sont quasiment toutes au stade de maturation sur toute l'Île et se chargent en sucre. Les variétés les plus chargées en sucre tel que la R579 peuvent être les plus ciblées. Attention, **le risque est moyen** pour les parcelles de début de campagne dont les cannes ont versé avec les forts vents de janvier et qui sont alors accessibles aux rats. De plus, les intempéries de début 2024 ont délogé les rats qui sont très actifs et causent de gros dégâts sur toutes les filières.

Attention, les rats peuvent véhiculer une grave maladie, **la leptospirose**, qui peut être potentiellement mortelle pour l'homme. Une lutte contre ce nuisible doit être menée pour limiter les dégâts et les risques pour la santé.

*En cas d'apparition brutale d'une forte fièvre, maux de tête, courbatures, douleurs articulaires, etc. Consultez sans attendre un médecin en précisant votre activité agricole. Une prise de sang est obligatoire pour la recherche de la Leptospirose.*

**ARS La Réunion**  
 Plateforme de Veille et d'Urgences Sanitaires  
 2 bis av. Georges Brassens - CS 61002  
 97743 Saint-Denis cedex 09  
 0262 93 94 15 - 0262 93 94 56 (fax)



**Pour le SAMU (15), composez le 0692 267 653 / 624 / 680 / 694 ou 0692 87 76 01**



Exemple d'attaque des rats à la base des cannes à sucre



Les rats mangent les inter nœuds une fois que la canne est couchée

### Pression des bioagresseurs sur canne à sucre en 2023/2024

	oct. 2023	nov.	déc.	janv. 2024	févr.	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept.
<b>Borer rose</b> ( <i>Sesamia calamistis</i> )	jaune	jaune	vert	vert	vert	vert	vert	vert	vert	vert	vert	vert
<b>Borer ponctué</b> ( <i>Chilo sacchariphagus</i> )	vert	vert	vert	vert	vert	vert	vert	jaune	jaune	jaune	vert	vert
<b>Noctuelle</b> ( <i>Leucania pseudoloreyi</i> )	vert	jaune	vert	vert	vert	vert	vert	vert	vert	vert	vert	vert
<b>Cochenilles</b> ( <i>Aulacaspis, Saccharicoccus</i> )	vert	vert	jaune	jaune	orange	orange	orange	orange	orange	orange	vert	vert
<b>Rongeurs</b> ( <i>Rattus sp.</i> )	vert	vert	vert	vert	vert	vert	vert	vert	vert	vert	vert	vert
<b>Thrips</b> ( <i>Fulmekiola serrata</i> )	jaune	orange	orange	orange	orange	orange	orange	orange	orange	orange	vert	vert

**Légende :** en blanc : pas d'observation ; en vert : absence ; en jaune : attaque faible ; en orange : attaque moyenne ; en rouge : attaque forte.

## Enherbement des parcelles de canne au mois de septembre 2024.

	P1	P4	P5	P7
Enherbement (%)	0	5	0	0
Mois après coupe	2	2	2	1
Dernière intervention	Septembre	-	Septembre	-
Type d'intervention	Chimique	-	Chimique	-
Seuil d'intervention	30%			
Évaluation des risques	Nul	Faible	Nul	Nul

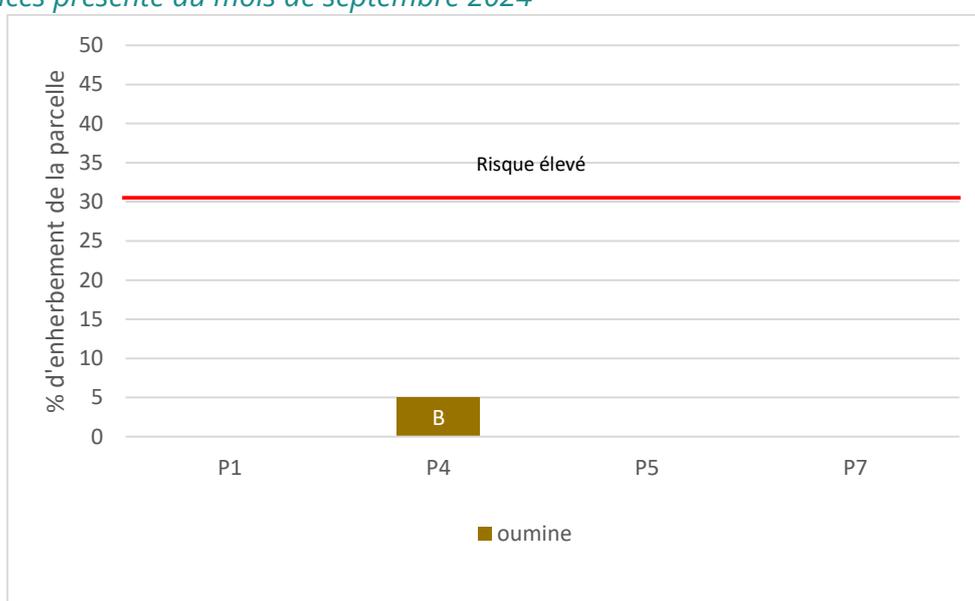
**Risque nul** : parcelle propre/recouvrement total des cannes

**Risque faible** : 0 à 15 %, enherbement à surveiller, risque possible

**Risque moyen** : 15 à 30 %, intervention à programmer, possibilité d'impact sur la canne

**Risque élevé** : > à 30 %, intervention à effectuer, impact certain sur la canne

### Flore d'adventices présente au mois de septembre 2024



Rappel : l'échelle phénologique des adventices utilisées est celle du guide méthodologique de suivi de la flore adventice RMT Florad de 2012. Cinq niveaux de stades phénologiques allant de A (plantule) à E (grenaison).

### ECHELLE phénologique (Guide méthodologique de suivi de la flore adventice RMT Florad, 2012, RMT Florad)

Stade	Dicotylédones	Monocotylédones
<b>A</b>	<b>Plantule</b>	<b>Cotylédons à 1/3 ou 2/4 feuilles</b>
<b>B</b>	<b>Plante jeune</b>	<b>1 à 3 feuilles</b>
<b>C</b>	<b>Au delà de 3 ou 4 feuilles</b>	<b>1 à 2 talles</b>
<b>D</b>	<b>Ramifications</b>	<b>Plein tallage/montaison</b>
<b>E</b>	<b>Boutons floraux</b>	<b>Epiaison</b>
	<b>Dissémination des semences</b>	<b>Grenaison</b>

Pour ce mois de septembre les pressions d'enherbement continuent à rester en dessous du seuil de 30 % comme le mois dernier. Les parcelles du réseau sont toutes récoltées. La parcelles P4 subit une légère levée des adventices **sur des poches non paillées ou à faible épaisseur de paille**. Il n'y a plus de présence d'adventice sur la P7 après sa récolte.

Les parcelles coupées récemment ont vu leurs adventices détruites par le piétinement, la coupe, la pose des cannes, le paillage et le trafic (tracteur, remorque, coupeuse).



La paille et les cannes lors de la coupe empêche la levée des mauvaises herbes



La paille empêche la levée des mauvaises herbes

A noter que septembre 2024 a été globalement plus arrosé que septembre 2023 de + 44 % sur l'ensemble de l'île en moyenne.

A surveiller les lianes (telles que la margose), les herbes ligneuses (telles que tabac boeuf ou avocat marron) ou graminées (telles que les fataques) notamment sur les zones avec peu ou pas de paille.

La parcelle P4 présente des adventices arrivées au stade de plante jeune (B) ne présentant pas de concurrence et de menace sérieuse pour la canne à sucre.

Attention, **ne laissez pas les adventices arriver au stade phénologique D (floraison) ou E (grenaison), et agissez le plus tôt possible pour éliminer le stockage éventuel de graines sur la parcelle !**



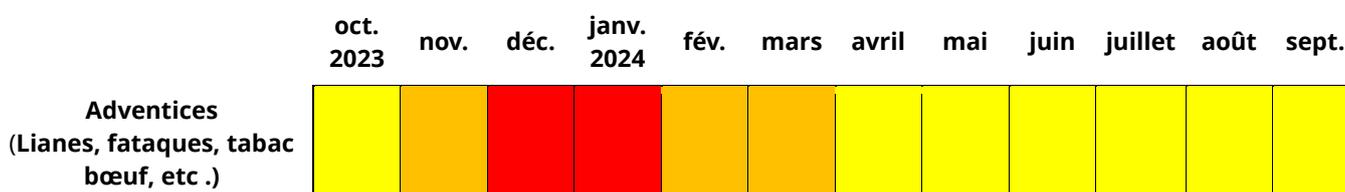
Adventices qui se développent par tache sur les zones non paillées



**Attention :** sur les parcelles qui dépassent le seuil de 30 % de recouvrement par les adventices, le risque d'impact sur la culture est élevé. Les adventices mal maîtrisées peuvent diminuer le rendement de la canne à sucre **de 9 à 15 tonnes/ha/mois (soit 300 à 500 kg/ha/j de perte par concurrence)**. En cas de forte infestation sur une durée de 3 mois de concurrence, **les pertes de rendement peuvent atteindre 45 t/ha**. Il est nécessaire de maîtriser l'enherbement au plus tôt (source : Guide des bonnes pratiques de désherbage de la canne à sucre, 2016).

**Retrouver la fiche gestion des adventices [ICI](#).**

### Pression des adventices sur canne à sucre en 2023/2024



**Légende :** en blanc : pas d'observation ; en vert : absence ; en jaune : attaque faible ; en orange : attaque moyenne ; en rouge : attaque forte.

## Portraits de z'herb



### Herbe duvet *Paspalum paniculatum*



Touffe du *Paspalum paniculatum*



Poils droits, mous et longs du  
*Paspalum paniculatum*

**Reproduction :** *Paspalum paniculatum* est une espèce vivace. Elle se propage essentiellement par graines et par fractionnement des touffes lors des travaux culturaux. Elle fleurit et fructifie toute l'année. Cette plante affectionne les lieux humides légèrement ombragés. À La Réunion, on la trouve dans la région au vent, aussi bien sur le littoral qu'en altitude jusqu'à 1000 m. Dans la région sous le vent, elle est très rare sur la côte mais devient fréquente en altitude, de 500 à 1000 m.

**Nuisibilité :** cette plante peut infester toutes les cultures. Elle est présente dans près de 40 % des parcelles cultivées de l'île. Elle est devenue l'une des principales adventices de la canne à sucre dans toute la zone humide de l'île atteignant régulièrement un recouvrement de 70 à 85 %.

**Lutte alternative :** *Bidens pilosa* peut être éliminée par sarclage ou arrachage manuel avant floraison.



### Liane Poc poc *Cardiospermum halicacabum*



Plant au sol du *Cardiospermum halicacabum*



Liane aérienne du *Cardiospermum halicacabum*

**Reproduction :** *Cardiospermum halicacabum* est une espèce annuelle. Elle se reproduit par graines. Elle fleurit et fructifie toute l'année. Cette espèce est courante sur les talus et au bord des routes. Elle est très répandue à La Réunion, où elle est particulièrement fréquente dans toutes les zones humides et sèches ainsi qu'en altitude jusqu'à 1000 m. Elle recherche la lumière et forme quelquefois des peuplements denses.

**Nuisibilité :** les principales cultures infestées par *C. halicacabum* sont les cultures maraîchères, ainsi que la canne à sucre. Elle peut être ponctuellement abondante avec un recouvrement entre 30 et 50 %, mais dans la plupart des cas ne constitue pas une contrainte agronomique majeure. Elle a la capacité de grimper et d'étouffer les cannes à sucre.

**Lutte alternative :** Sur des infestations réduites dans l'espace, un nettoyage par sarclage ou arrachage manuel complet des tiges est possible. On veillera dans tous les cas à contrôler cette espèce exotique dont la propagation importante par graine s'avère néfaste pour l'environnement de façon générale.

(Point du site WIKTROP sur <https://portal.wiktrop.org>)

Fiche phytosanitaire Oumine ICI.

## Réseau DEPHY ferme

**réseauferme** Rappels sur les différentes méthodes alternatives qui marchent et qui ont fait leurs preuves chez les agriculteurs du réseau DEPHY Ferme canne à sucre. Elles sont mises en place depuis 2011 à La Réunion pour baisser les produits phytosanitaires. Pour ce mois d'août, il est opportun comme le mois dernier de réaliser les méthodes ci-après **sur les parcelles non récoltées** :



Epailage des feuilles de canne

### Epailage

Cette méthode consiste à arracher les feuilles sèches adhérentes aux tiges des cannes à sucre 3 à 4 mois avant la récolte.

**Avantages :** le paillage laissé au sol limite le développement des adventices ; diminue l'érosion et constitue un mulch fertilisant ; révèle les ravageurs pour les auxiliaires ; l'eau atteint plus facilement les racines ; effet positif sur la richesse de la canne à la récolte.

**Contraintes :** un coût supplémentaire en temps et en main d'œuvre sera nécessaire et certaines lianes peuvent repartir avec la lumière. Fatigue physique.



Arrachage manuel ciblé à prévoir dans les parcelles

### Arrache manuel ou Sarclage

Cette méthode consiste à arracher manuellement les adventices qui pose le plus problème dans les rangs et inter-rangs de canne. En avril, elle se fait souvent en complément de l'épailage, sinon c'est une méthode à part entière.

**Avantages :** l'arrachage manuel détruit les adventices en mettant les racines à nues. Cette méthode ne nécessite pas de travail mécanique lourd du sol. Les herbes peuvent être toutes ciblées et sélectionnées par potentiel de nuisibilité (sélection des lianes, des grandes graminées et des plantes ligneuses difficiles).

**Contraintes :** un coût supplémentaire en temps et en main d'œuvre sera nécessaire. Fatigue physique.



Fauche mécanique avec du petit matériel

### Fauche mécanique (petit matériel)

Cette méthode consiste à passer dans les inter-rangs et de faucher mécaniquement les adventices avec du petit matériel telles que tondeuses, débroussailleuses ou tondobroyeur sur motoculteur.

**Avantages :** peut être passé tardivement quand la canne à sucre a déjà fermé (stade de croissance et maturité). Cette méthode ne nécessite pas de travail mécanique lourd du sol. Rapidité par rapport à de l'arrachage manuel et moins de fatigue physique. Peut être pratiqué en présence de paille au sol.

**Contraintes :** les adventices sur le rang ne sont pas éliminées, seuls les adventices de l'inter-rang sont fauchées. La fauche des graminées ne les détruit pas (système racinaire non détruit). Un coût supplémentaire en temps, en main d'œuvre et en gasoil sera nécessaire. Ne peut pas être pratiquée si la canne à sucre a versé. Ne peut pas être pratiquée s'il y a présence de pierres.



Et sur les parcelles récoltées d'autres méthodes alternatives qui marchent :



Paillage à l'aide des feuilles de canne



Désherbage mécanique pulvérisateur au disque lourd sur 2 inter-rangs



Paillage concentré à l'aide des feuilles de canne (Y. Rivière, CA)

Pour tout renseignement sur la mise en place de cette méthode contactez **Yvrin Rivière, Chambre d'agriculture de Saint Joseph 0262 37 26 17**

### Le paillage

Cette méthode consiste à laisser les feuilles sèches au sol pendant la coupe (tronçonné, mécanique « péi » ou manuelle). Les adventices seront ralenties plus l'épaisseur du paillis est grande. Laisser un paillage homogène sur l'ensemble de la zone paillée.

**Avantages :** le paillage laissé au sol limite le développement des adventices ; la mise en œuvre est simple ; diminue l'érosion et constitue un mulch fertilisant ; protection hydrique et régulation de la température du sol.

**Contraintes :** un coût supplémentaire en temps et en main d'œuvre sera nécessaire. Certaines adventices tel que lianes, herbe ligneuse ou graminée peuvent repartir avec la lumière. Peut diminuer l'efficacité des produits de pré-levée.



### Le désherbage mécanique

Cette méthode consiste à passer avec un tracteur attelé d'un disque lourd dans les inter-rangs de canne à sucre. Les adventices sont sarclées sur 2 inter-rangs et laissées en surface pour sécher.

**Avantage :** le travail mécanique va aider à réduire l'utilisation des désherbant ; pas de soucis de lessivage des produits après une pluie ; travail rapide et sans effort. Peut être réalisé en présence de paille.

**Contraintes :** efficacité aux premiers stades de développement des adventices. Investissement en matériel nécessaire + charge en carburant et entretiens. Risque d'érosion possible sur les zones de passages. Ne désherbe que les inter-rang et non le rang. Nécessite un terrain sans ou avec peu de pierres.



Sur les parcelles en cours de récoltes une méthodes alternatives qui fait ses preuves sur une 20ème d'agriculteurs :

### Le paillage dense concentré

Cette méthode consiste à laisser les feuilles sèches au sol pendant la coupe en la concentrant dans des bandes définies et en laissant des allées vides sans paille (Bandes de 7 ou 5 rangs). Les adventices seront stoppés sous l'épaisseur du paillis. Seules les allées vides seront traitées chimiquement en pré-levée environs 30% seulement.

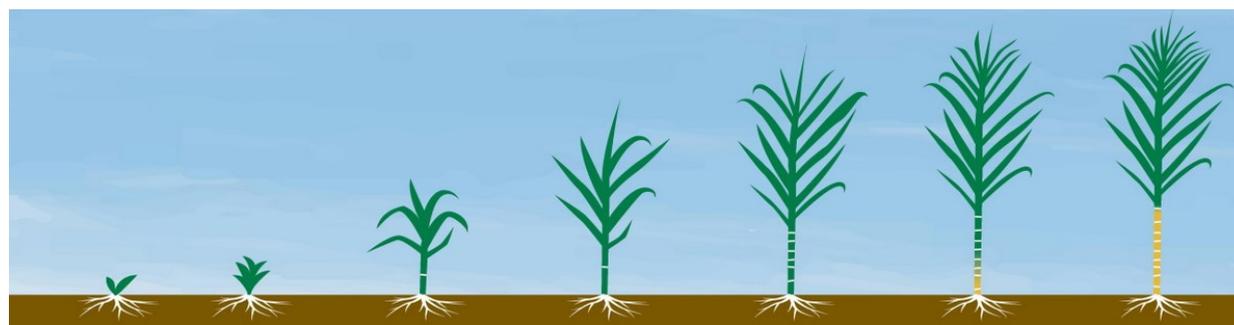
**Avantages :** le paillage laissé au sol limite le développement des adventices ; la mise en œuvre est simple ; diminue l'érosion et constitue un mulch fertilisant ; protection hydrique et régulation de la température du sol. Pénibilité du travail et gain de temps pour l'entretien avec cette méthode. Peut s'appliquer en coupe mécanique « péi » mais avec un peigne.

**Contraintes :** avoir assez des cannes supérieures à 80t/ha qui produiront assez de paille. Respecter une coupe soignée avec respect des bandes (5 ou 7 rangs). Désherbage aussitôt le chargement réalisé.



## FOCUS

Bilan des principaux ravageurs du mois de septembre pour la canne à sucre en croissance :



1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
P7	P1, P4, P5										

(Tableau présentant le stade phénologique des parcelles en nombre de mois après récolte)

Du 1<sup>er</sup> mois au 4<sup>ème</sup> mois après la récolte peuvent apparaître : les chenilles défoliatrices, les borers roses ou les pucerons jaunes. **Rester vigilant !**

Apparition sur les cannes à sucre au stade croissance (1 à 4 mois après récolte)



La chenille défoliatrice, *Leucania pseudoloreyi*



Symptômes de la chenille, *Leucania pseudoloreyi*



Le puceron jaune, *Sipha flava*



Symptômes du puceron jaune, *Sipha flava*



Le borer rose, *Sesamia calamistis*



Symptômes du borer rose, *Sesamia calamistis*

## ACTUALITÉS : BILAN CAMPAGNE DE 2024

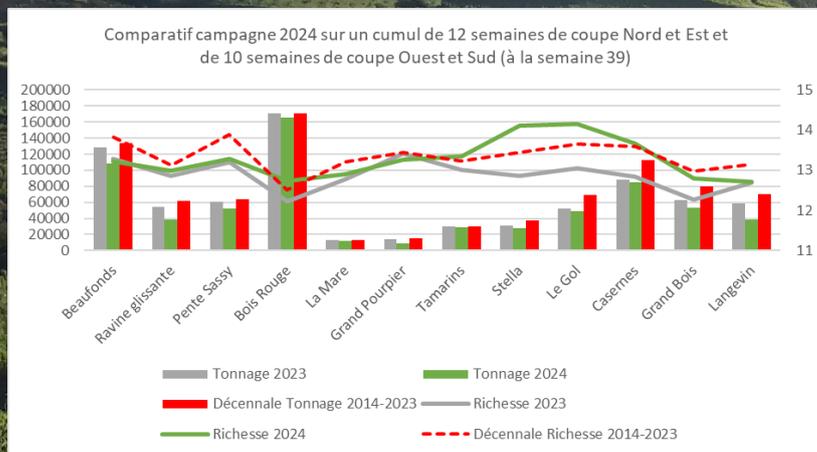
Comparaison à la 12ème semaine de coupe dans le Nord/Est et 10ème semaine de coupe dans le Sud/Ouest pour les campagnes de 2023 et 2024.



Photo Dohoa sur le site Les Echos

### BILAN DES CUMULS A LA SEMAINE 39 de 2024

BASSIN	2023		2024		décennale 2014-2023	
	Tonnage	Richesse	Tonnage	Richesse	Tonnage	Richesse
Beaufonds	243424	13,16	198968	13,19	259792	13,67
Bois Rouge	184120	12,27	177487	12,74	183891	12,57
Savanna	75942	13,07	65707	13,66	83108	13,37
Le Gol	140519	13,09	134300	13,85	181924	13,61
Grands Bois	121109	12,68	91085	12,76	149127	13,05
<b>TOTAL ILE</b>	<b>765114</b>	<b>12,86</b>	<b>667547</b>	<b>13,19</b>	<b>857842</b>	<b>13,29</b>
SECTEUR	Tonnage	Richesse	Tonnage	Richesse	Tonnage	Richesse
Secteur Bois Rouge	441605	12,8	385179	12,99	459104	13,23
Secteur Gol	323509	12,92	282368	13,47	398738	13,36
	765114		667547		857842	



### 1. Le bilan sur les 12 semaines de coupe (N/E) et 10 semaines de coupe (O/S) de 2024 en comparaison avec 2023 sur le même nombre de semaine de coupe :

#### DIFFERENCE par rapport à 2023

	Tonnage	Richesse
EST		
Beaufonds	-44456	0,03
NORD		
Bois Rouge	-6633	0,47
OUEST		
Savanna	-10235	0,59
SUD/OUEST		
Le Gol	-6219	0,76
SUD		
Grands Bois	-30024	0,08
NORD/EST		
Secteur Bois Rouge	-56426	0,19
SUD/OUEST		
Secteur Gol	-41141	0,55
<b>TOTAL ILE</b>	<b>-97567</b>	<b>0,33</b>

#### % DIFFERENCE

Tonnage	Richesse
-18,3	0,2
-3,6	3,8
-13,5	4,5
-4,4	5,8
-24,8	0,6
-12,8	1,5
-12,7	4,3
-12,8	2,6



Le tableau montre **des cumuls de tonnages de la campagne 2024 qui sont globalement inférieures de - 12,8 % sur l'ensemble de l'Île par rapport à 2023** (- 12,8 % sur le secteur de Bois Rouge et - 12,7 % sur le secteur du Gol). **La richesse cumulée est quant à elle globalement supérieure à 2023 de 0,33 points en plus sur toute l'Île (soit + 2,6 %).**

2. **Le bilan sur les 12 semaines de coupe (N/E) et 10 semaines de coupe (O/S) de la campagne 2024 en comparaison avec les décennales (2014-2023) en semaine 39 :**

<b>DIFFERENCE par rapport aux décennales</b>			<b>% DIFFERENCE</b>		
		Tonnage	Richesse	<b>Tonnage</b>	<b>Richesse</b>
EST	Beaufonds	-60824	-0,48	-23,4	-3,5
NORD	Bois Rouge	-6404	0,17	-3,5	1,4
OUEST	Savanna	-17401	0,29	-20,9	2,2
SUD/OUEST	Le Gol	-47624	0,24	-26,2	1,8
SUD	Grands Bois	-58042	-0,29	-38,9	-2,2
NORD/EST	Secteur Bois Rouge	-73925	-0,24	-16,1	-1,8
SUD/OUEST	Secteur Gol	-116370	0,11	-29,2	0,8
	<b>TOTAL ILE</b>	<b>-190295</b>	<b>-0,1</b>	<b>-22,2</b>	<b>-0,8</b>



Les résultats indiquent que la campagne 2024 est très médiocre par rapport aux moyennes des cumuls de tonnages des décennales. En effet pour cette fin de mois de septembre, **les cumuls de tonnages de la campagne 2024 sont globalement inférieures de - 22,2 % sur l'ensemble de l'Île par rapport aux décennales** (- 16,1 % sur le secteur de Bois rouge et - 29.2 % sur le secteur du Gol). **La richesse cumulée de 2024 est globalement légèrement inférieure aux décennales** de - 0,1 points sur toute l'Île (soit - 0,8 %).



## ACTUALITÉ Service de l'état à la Réunion : Plan de relance pour rehausser les niveaux de production à La Réunion



Le 10 octobre dernier, le Comité Paritaire interprofessionnel de la Canne et du Sucre (CPCS) a présenté **un plan de relance de la production construit en concertation avec l'ensemble des acteurs de la filière**. Le préfet de La Réunion salue cette avancée importante dans la reconquête des tonnages de cannes nécessaire au maintien de cette filière pivot de l'agriculture et de l'économie réunionnaise.

Ce plan s'appuie à la fois sur des aides directes aux planteurs et sur la possibilité, pour les planteurs qui le souhaitent, de disposer de la trésorerie nécessaire à la bonne mise en œuvre de l'itinéraire technique.

**Une enveloppe de 9,2 millions d'euros sera mobilisée**, composée de 6 millions d'euros versés par les sucreries et de 3,2 millions d'euros versés par l'État. Une partie de ce montant sera utilisée en subventions et une autre partie permettra d'apporter une garantie bancaire, permettant de contracter 16 millions d'euros d'emprunt bancaire.

Le plan se décline ainsi :

- Une subvention pour l'itinéraire technique basé sur une aide de 190 €/ha pour les 10 premiers ha et 100 €/ha pour les ha suivants ;
- Une avance remboursable pour l'achat d'intrants de 1 000€/ha défini en fonction des besoins des planteurs et de leur capacité de remboursement ;
- Un préfinancement des plantations de cannes par une caisse de portage basée sur le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) de 3 854,94 €/ha ;
- Des dispositifs propres à l'irrigation et aux planteurs en difficulté.

**L'objectif est de retrouver, avant la fin de la période couverte par la convention canne actuelle (2027), un niveau de production supérieur à 1,7 millions de tonnes par an**, afin de fournir les volumes de cannes nécessaires à l'équilibre économique des filières sucre et rhum, mais aussi pour produire une quantité significative d'électricité renouvelable issue de la bagasse de canne destinée aux Réunionnais.

La campagne actuelle s'annonce comparable à celle de l'année dernière, avec de faibles tonnages. Cette baisse de la production s'explique notamment par les conditions climatiques défavorables (sécheresses successives) et par la difficulté à lutter contre la prolifération des mauvaises herbes dans les parcelles due aux retraits de certaines molécules. Dans ce contexte, l'État travaille avec les professionnels pour trouver des solutions réglementaires et techniques.

Plus d'informations :

[https://www.reunion.gouv.fr/contenu/telechargement/39517/294995/file/2023-10-13-CP-Filiere\\_Canne.pdf](https://www.reunion.gouv.fr/contenu/telechargement/39517/294995/file/2023-10-13-CP-Filiere_Canne.pdf)

Contact animateur du réseau d'épidémiosurveillance canne à sucre :  
Joseph ANTOIR, Chambre d'agriculture de La Réunion  
Tél : 0262 37 48 22 / 0692 70 04 98 ; e-mail : [joseph.antoir@reunion.chambagri.fr](mailto:joseph.antoir@reunion.chambagri.fr)  
FDGDON Réunion  
Romuald FONTAINE, Tél : 0692 28 86 02 ; e-mail : [romuald.fontaine@fdgdon974.fr](mailto:romuald.fontaine@fdgdon974.fr)

**Bulletin consultable sur [www.bsv-reunion.fr](http://www.bsv-reunion.fr)**

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui financier de l'Office français de la Biodiversité.